

LE CANADA

Ottawa, 25 Aout 1883

LE ROI EST MORT, VIVE LE ROI

Une dépêche envoyée de Paris annonce que le comte de Chambord est mort, hier, à Froshdorf.

La vie du comte de Chambord n'a été qu'une suite de mécomptes politiques. Le meurtre de son père précéda sa naissance. Pendant un demi siècle, il a langué dans l'exil, aussi étranger à son pays par son absence que par son inébranlable fidélité à des principes devenus étrangers aux Français de l'âge présent. Il a sacrifié le présent et l'avenir à une foi ardente dans le passé, et il a maintenu avec un honneur et une dignité inaltérables la position pour laquelle il croyait être né.

Le drapeau blanc, auquel il était indissolublement attaché, était le symbole de l'autorité royale et religieuse aux yeux de la majorité de la nation. La restauration du trône a été un moment possible après la chute du second Empire, mais la restauration, fondée sur les principes de l'ancienne monarchie, était alors au-dessus des forces françaises.

Avec le comte de Chambord s'éteint la branche aînée des Bourbons. C'est du moins ce que tout le monde dit, à part un certain groupe de légitimistes qui prétendent que l'enfant mort au Temple en 1794, n'était pas réellement Louis XVII, mais un enfant étranger, que l'on avait réussi à lui substituer. On invoque à l'appui de cette prétention le témoignage de la veuve de Simon, le gardien de Louis XVII au Temple. Celle-ci, interrogée à plusieurs reprises par les agents de la sûreté générale pendant qu'elle était aux Incarcérations, ne s'est jamais contredite. Elle déclare que lorsqu'elle a quitté le tour du Temple le jeune et infortuné fils de Louis XVI était en bonne santé, et qu'un enfant scrofuleux lui a été substitué, lequel est mort quelque temps après.

On explique la possibilité de la substitution par le fait que le matin du 19 janvier, jour où le cordonnier Simon quitta ses fonctions, quatre personnes seulement étaient au Temple, le Dauphin Louis XVII, Simon, sa femme et Madame Royale la sœur du Dauphin. Du 19 janvier 1794 au 29 juillet de la même année, il n'y eut pas de gardien du Temple; l'enfant était surveillé par des commissaires qui se renouvelaient tous les jours et dont aucun n'était à même de constater l'identité. Les gardiens qui se succédèrent à partir du 29 juillet n'avaient jamais connu le Dauphin avant d'entrer en fonctions. On dit qu'il y avait connivence entre certains membres du gouvernement républicain d'alors et des agents de la famille royale pour favoriser cette substitution.

Mais le jeune Louis XVII ne put sortir du Temple immédiatement. Il fut enfermé dans l'étage supérieur de la tour, sous le toit, où le serviteur attaché au service de sa sœur—laquelle était enfermée dans une autre pièce—lui portait tous les jours des aliments.

On accumule outre cela beaucoup d'autres circonstances tendant

toutes à démontrer qu'il y a eu substitution. Le docteur Desault chargé de soigner le Dauphin ne le reconnut pas dans l'enfant qu'on lui présentait, et il mourut quelque temps après empoisonné; la veuve Simon dit que le jour où la mort du prince a été annoncée, ou plutôt de l'enfant scrofuleux qu'on lui avait substitué, le véritable Louis XVII sortait du Temple, caché dans une grande manne ou panier placée dans la voiture du blanchisseur employé au Temple; la veuve Simon fut enfermée à Bicêtre après ses révélations qui dérangeaient les plans des aspirants au trône. Madame d'Angoulême, sœur du Dauphin, était persuadée que son malheureux frère n'était pas mort au Temple; elle n'a jamais voulu consentir à faire relever ses restes dans le cimetière où l'enfant mort au Temple a été enterré, et tous jours refusé d'accepter le cœur que le docteur Pelletan disait avoir conservé. Mais d'un autre côté elle ne voulut jamais avouer qu'elle connaissait l'existence du Dauphin disant "que les rois étaient dans une position terrible et qu'ils ne pouvaient pas faire tout ce qu'ils voulaient." D'ailleurs placée à côté du trône, devant un jour y monter, il était inadmissible qu'elle révélât un secret qui eut compromis son oncle, son beau-père, son mari.

Les partisans de la substitution ajoutent que toute la famille des Bourbons était tellement convaincue que Louis XVII n'était pas mort au Temple qu'on ne célèbre jamais de services funèbres en son honneur, et que la loi du 19 janvier 1816 ordonnant qu'un monument fût élevé à sa mémoire, n'a jamais été mise à exécution.

Le récit de l'évasion du Temple est très circonstancié dans les auteurs qui ont traité cette question. Le comte de Frotté aurait été le principal instrument de l'évasion du Dauphin et de sa fuite en Vendée, et à cette arrivée dans cette partie de la France, Puisaye et Charette auraient publié deux proclamations dans lesquelles il était question du jeune prince.

Plusieurs individus ont tenté d'exploiter les doutes sur l'identité de l'enfant mort au Temple en essayant de se faire passer pour le véritable Louis XVII. Les quatre principaux sont Hervé, sous le consulat; Mathurin Bruneau, sous la Restauration; Richemont, sous Louis Philippe, et enfin Naundorff, mort en 1845, lequel paraissait réunir de très fortes preuves en sa faveur. Il a laissé des fils et il ne manque pas de légitimistes qui espèrent voir l'un d'eux monter un jour sur le trône de France, lorsque l'heure de Dieu sera arrivée.

Une réflexion bien naturelle se présente en examinant cette question: si l'enfant mort au Temple avait été réellement le Dauphin, les faux Louis XVII n'auraient pas eu autant de fervents.

Le dernier écrit paru au sujet de Louis XVII a été publié dans la Nouvelle Revue, l'année dernière, sous la signature de Nauroy. Cet écrivain admet que l'enfant mort au Temple n'était pas Louis XVII, mais que les quatre prétendants que nous venons de nommer étaient des imposteurs. Naundorff n'était, paraît-il, que le valet de chambre de Louis XVII qui est

mort, paraît-il, en 1872, aux environs de Savenay, Loire Inférieure, à l'âge de quatre-vingt sept ans, et sous le nom de Laroche. Il était célibataire. Nauroy dit que Louis XVII était un homme fort ordinaire, que la lutte l'effrayait, et qu'il préféra l'obscurité. Quand arriva la Restauration, sa sœur, la duchesse d'Angoulême, veilla à ce qu'il fut abondamment pourvu du côté de la fortune. Quant à Naundorff, s'il était réellement Louis XVII, l'avenir le dira.

En attendant que l'identité de ce prétendant soit prouvée, tous les légitimistes acceptent le comte de Paris comme prochain roi de France.

COURRIER DU JOUR

Aujourd'hui, fête de St-Louis, la France monarchique est plongée dans le deuil causé par la mort du dernier représentant de la branche aînée des Bourbons.

Le conseil du barreau de Montréal a approuvé le projet de faire une réception au juge Coleridge.

Son Excellence le marquis de Lorne, sera de retour à Ottawa le 5 septembre prochain.

Sir Hector Langevin a posé, hier, la pierre angulaire des nouveaux édifices publics de Gananoque. Une adresse de félicitation et de bienvenue a été présentée au nom des citoyens, et le ministre des travaux publics a répondu par un magnifique discours.

On dit que le gouvernement soumettra à la prochaine session un bill pour mettre le service maritime du gouvernement sur le pied d'un établissement de marine avec M. Fortin, député de Gaspé, comme amiral.

Les journaux royalistes ont paru en deuil à l'occasion de la mort du comte de Chambord. Ils sont réservés dans leurs commentaires sur les conséquences de la mort du prince.

Le corps sera enterré à côté de celui de Charles X. Le testament du comte sera ouvert en présence d'un haut fonctionnaire autrichien.

PETITES NOTES

Lord Coleridge, juge en chef de la cour des plaids communs en Angleterre, est arrivé hier, à New-York.

Les journaux républicains français rendent hommage aux qualités et à la franchise du comte de Chambord.

On dit qu'un jeune nageur français du nom de Hilaire Bakau, arrivé hier à New-York, a déclaré qu'il avait l'intention d'essayer à traverser les chutes du Niagara à la nage.

MM. Lynch et O'Regan, et MM. Malenfant, Bélange et Cartier ont été nommés sténographes officiels pour le barreau de la province de Québec.

Le premier steamer de la ligne Brésilienne entre l'Europe, le Canada et le Brésil est arrivé à Montréal, hier; c'est le "Grassbrook."

Les télégraphistes à l'emploi de la compagnie "Rapid" ont reçu avis qu'ils recevront à l'avenir les mêmes salaires qu'avant la grève.

On parle de l'honorable M. Pierre Garneau, Québec, comme devant remplacer au Sénat, feu l'honorable M. Prie.

Les funérailles du comte de Chambord auront lieu dans huit jours, à Goritz. Le corps sera embaumé.

M. le comte de Chambord a fait preuve d'une grande résignation dans les souffrances aiguës qui ont précédé sa mort.

M. Phelps, député grit, dont l'élection vient d'être annulée pour corruption, porte sa cause en cour d'appel.

Une excursion nombreuse de Montréal est venue visiter Ottawa aujourd'hui. Il y avait au moins cent excursionnistes au Russell, cet après midi.

Sir Leonard Tilley est arrivé ce matin à Rimouski, à bord du "Parisian."

Le télégraphe nous apporte les détails d'une ascension en ballon à air chaud, faite dans des circonstances épouvantables à Royan, sur la Gironde en France. Pendant qu'on faisait les préparatifs, les cordes qui retenaient le ballon cédaient, et une d'elles s'enroulant autour de la main de M. Gatién, le directeur de l'ascension, l'enleva dans les airs avec une rapidité vertigineuse à une hauteur de 2,500 pieds. La corde coupait les doigts de M. Gatién, mais celui-ci se maintint toujours. Ses efforts pour remonter dans le ballon ont été inutiles. Une demoiselle Albertine qui était dans la nacelle du ballon a perdu connaissance à ce spectacle terrifiant. L'air se refroidissant, le ballon a fini par descendre vers la terre. Le ballon s'est accroché à des épinettes et des paysans ont délivré M. Gatién qui avait parcouru ainsi une distance de plus de six milles. M. Gatién a toujours eu sa présence d'esprit et ses blessures ne sont pas graves.

EDUCATION

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce que nous publions aujourd'hui pour faire connaître la date de l'ouverture des classes au collège d'Ottawa.

Cédant aux sollicitations d'un grand nombre de parents, les directeurs du collège ont bien voulu ouvrir de nouveau le cours préparatoire pour les jeunes enfants qui ne sont pas encore assez avancés pour suivre les classes du cours commercial. Ces enfants seront placés sous la direction d'un révérend Père qui sera chargé de veiller sur eux, soit pendant les classes soit pendant les récréations.

La classe d'affaires, conduite avec un succès si marqué l'année dernière par le Rév. M. McKinnon, sera continuée cette année avec des développements plus grands encore et sous la direction des mêmes professeurs.

LES GUEPES CANADIENNES

La 2me Série des Guepes Canadiennes est maintenant prête à être livrée au public. Elle comprend:—Les profils et grimaces de Laurent—La polémique entre l'hon. A. B. Routhier, M. L. Fréchet et l'hon. L. A. Dessaulles, au sujet de la publication des Causes de la démission de M. Routhier—La critique du livre de M. Routhier, en canot, par M. Léon Lorrain—Vers adressés à Dlle Sarah Bernhardt, en 1880, par M. L. Fréchet, suivi d'une critique et d'une parodie de ces vers par * * *—A ceux qui demandent la tête de Riel, crucifiez-le, crucifiez-le, par M. L. P. LeMay—Les histoires de M. Sulte, par J. C. Taché—La politique et les hommes politiques d'il y a quarante ans.

Prix de l'exemplaire..... \$1.00
Les deux séries..... \$1.75
S'adresser au compilateur,

AUG. LAPERIERE,
Bibliothèque Fédérale,
Ottawa
1m

Philbert et Archambault,
PEINTRES, TAPISSIERS
ET DÉCORATEURS,
No. 117, Rue St-André,
OTTAWA.

Ouvrages de toute sorte faits à ordre dans le plus court délai avec élégance et promptitude. Tout ouvrage garanti.
Une visite est sollicitée.
16 Juin 1883.

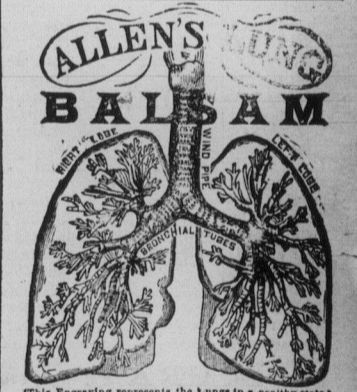
TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés, mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, le médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à angle droit. Les nerfs paraissaient être en fil d'acier; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool et du vinaigre, du Brandy et de l'arnica, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre arnica et liniment d'huile. C'est le remède qui a donné les meilleurs résultats. Je ne l'ai trouvé que dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne gardaient pas ce remède; "Eh bien, me répondirent-ils, nous ne savions pas que ce remède avait autant de valeur." Ils ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis ils en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais attendre, vu que l'on parlait déjà de me mettre sous l'influence de l'Ether pour opérer sur mon bras et détendre les nerfs, j'ai préféré vous écrire immédiatement pour vous demander de m'envoyer six bouteilles, mais avant que la seconde fut épuisée, les nerfs étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur. Permettez moi de vous dire que nous nous servons habituellement de votre arnica et liniment d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleurs résultats qu'aucun remède ne peut donner. Mon médecin donne son entière approbation à ce remède.
Veuillez tout dévoué,
REV. D. GOODE,
Pembroke, N. H.

Ayant souffert du Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire l'essai de votre Arnica et liniment d'huile. La première application me donna un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre médecine merveilleuse.
Je suis votre tout dévoué,
W. H. DICKSON,
218 rue St. Constant, Montréal.
En vente chez C. O. DAGIER, rue Sussex, Ottawa.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

La société connue sous le nom de Léon Labonté et Hilaire Savard, Hôtelier de la rue Sussex, a été dissoute aujourd'hui par consentement mutuel.
M. Léon Labonté est seul autorisé à régler les affaires de la société de Léon Labonté et Hilaire Savard, et tous les comptes doivent être payés à lui.
M. Léon Labonté continue comme par le passé à tenir l'hôtel connu sous le nom de Manitoba House, coin des rues Sussex et St-André.
LÉON LABONTÉ,
349 rue Sussex,
6-10
22 août



BEAUME D'ALLEN
REMEDÉ CONTRE LA
Consumption, la Toux, le
Rhume, l'Asthme, le Croup
ET TOUTES LES AFFECTIONS DE GORGE
ET DES POUMONS.
Il guérit la Consumption, quand tous les autres Remèdes ont échoué.
Recommandé par les Médecins, les Gardes Malades, par tous ceux en un mot qui en ont fait usage.
Il n'a jamais échoué dans son action.
Il n'a pas d'égal comme Expectorant
Il ne saurait faire de mal même au plus faible enfant.
Il ne contient pas d'Opium.
Chaque Bouteille porte les Directions.
En vente chez tous les Pharmaciens.
28 déc. 1a.

AMALGAME

CHAUSSURES! CHAUSSURES! CHAUSSURES!
J'ai transporté mon grand assortiment de chaussures bien connu de tous, du No 29 rue York, à un poste plus vaste et plus central, entre chez M. P. H. Chabot, marchand, et la fabrique de chaussures de Lee, numéro 514, rue Sussex, où il y a déjà un assortiment de chaussures qui ne le cède à aucun autre à Ottawa.
Vu que je me trouve avec trop de chaussures pour un seul magasin, et que je réalise en outre une économie considérable en réunissant les deux magasins je donnerai à mes pratiques le bénéfice d'une réduction de 25 pour cent jusqu'au 1er Septembre.
Rappelez-vous l'endroit, Magasin de la Puissance, 514 rue Sussex.
P. FARRELL,
514 rue Sussex, Ottawa.

Cette deux fois hier soir. Le rap règlement et n'a sou Le rappo ment n' électeurs nant 2,36 quèmes On dit qu vont cont votation, pour l'ann

Un lon gagée au rapport tr travaux, tion d'un La constr été accom Sparks, C l'ont refus donnait p de la rue et que le la rue B. Finalement donner l'naire suiv un peu pr prêt à con Le rap l'avenir u sur le prix blement e sionnaire ceux qui l'ouvrage mandé.

Le cons l'unanimité de cotisation vin Chabot sur employ les leu décision c cours de j cause de d'Ottawa pour toutes pour mettr de ces taxe Canada d que la cau conseil pri mentation sera d'envi

Le rapp cité recon tions soien rue Bay, e règlements égouts dan King et Be

Deux m l'échevin La premiè échevins C chef de la députation afin d'obt exposition Ottawa. C tion MM. M bot et La v La seco rejetée d offrit à lo citoyen lo tale. M. P prétendu q vait pas c une coutur que, mais venue seul en cette o vins présent O'Leary et à cette opi la motion. si ce vote cha lord C wa. Notre renom de b l'étranger.

Les parc prononcés dernière m goût de M. que M. W était absu titre de cit Coleridge. une rétract ne venait p s'est élancé lan. Cette